

## Carte électorale non-reçue ?

**Vous avez jusqu'au 30 septembre pour venir la récupérer**

À la suite des élections européennes, un nombre important de cartes électorales a été retourné en mairie.

Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte d'électeur par courrier cette année, vous devez vous rendre au service Population de la mairie avec la copie :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- d'une pièce d'identité en cours de validité

**Attention** : cette démarche est à effectuer **avant le 30 septembre 2019**. À la suite de ce délai, une **procédure réglementaire de radiation des listes électorales** sera engagée.

Pour tout renseignement, appelez le 04.90.51.41.28

Situé à l'Hôtel de Ville d'Orange, place Clemenceau, le Service Population vous accueille :  
**du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi après midi**